



# Module de Formation/action

## Sécurité et risques Professionnels

### OBJECTIFS

Donner aux participants les **outils et les méthodes nécessaires à l'évaluation des risques pour la santé & la sécurité des salariés** au sein de leur structure dans le cadre des obligations régies par le Décret du 5 novembre 2001 & de l'article L.230-2 du code du travail.

Au terme de ce module, les stagiaires maîtriseront l'identification des risques professionnels & l'évaluation de leur impact.

Ils seront en mesure, au travers de la révision & de l'actualisation du document unique existant, de faire vivre cette évaluation & de mettre en œuvre les actions préventives définies pendant la formation.

### PUBLIC

Salariés compétents, délégués du personnels, membres du CHSCT, etc...



*L'intervenant est un PhD. Sc., ingénieur sanitaire habilité par les OPPBTP/ARACT/CARSAT pour l'évaluation des risques professionnels*

*L'intervenant est habilité par les organismes officiels pour la réalisation des audits et évaluations tierces parties*

### METHODE



Formation / action in situ sur les outils de collecte & de traitement des données. Etude des documents concernant le site et définition des compléments potentiels. Assistance sur les choix des actions de maîtrise & d'amélioration, ainsi que sur leur mise en œuvre.

*Ingénieur et responsable QHSE depuis plus de 30 ans, il met en œuvre et évalue des organisations dans le cadre des ISO dont la 45001 et l'OHSAS 18001.*

### PROGRAMME



Rappel des textes en vigueur

- Les dernières évolutions de la réglementation
- Etude des activités & des différents postes ou fonctions (toutes activités confondues)
- Séquençage des différentes phases du travail
- Définition des fiches d'évaluation type
- Utilisation des outils d'évaluation avec recherche des modes de dangers ou de risques potentiels
- Prise en compte des moyens de prévention existants
- Définir le barème interne de cotation
- Application de ce barème à chacun des modes de risque
- Classement des différents dangers ou risques
- Définition des actions d'amélioration
- Planification des actions en fonction du critère d'urgence.
- Révision du document unique du site.
- **Évaluation de la formation:** Test de validation des connaissances



#### Organisation

- Test de positionnement lors de l'inscription
  - Suivi du module & accompagnement à distance
  - Mesure de l'acquis en fin de module
- Certificat de compétences

Correspondant à une vingtaine d'heures d'enseignement

Code : **DUERP-2015 all**

Tarif : **252 € TTC**

Durée Connexion : 1 mois après transmission des codes d'accès 24/7

Nous contacter pour la réalisation de ce module en intra